

CHAMPIONNAT NOUVELLE-AQUITAINE PAR EQUIPES DAMES 2^{ème} DIVISION

REGLEMENT PARTICULIER DE L'ÉPREUVE

*Ce règlement complète les règlements généraux des épreuves fédérales.
Les conditions des règlements particuliers priment celles des règlements généraux.*

I – CONDITION DE PARTICIPATION

- **POUR LES CLUBS** : Cf. Règlements Généraux du Vade-Mecum Sportif 2019
- **POUR LES MEMBRES DES EQUIPES** : Cf. Règlements Généraux du Vade-mecum Sportif 2019.

II – FORME DE JEU

Interclubs par équipes de 12 équipières au maximum (6 joueuses).

❶ **Phase de qualification** : 1^{er} jour
6 simples / stroke play / 18 trous
Les 5 meilleurs scores sont retenus.

❷ **Phase finale pour la montée** :
1 foursome et 4 simples consécutifs / match play
Les 8 premières équipes jouent pour la montée : **1 v 8 ; 4 v 5 ; 3 v 6 ; 2 v 7**
2^{ème} jour : ¼ finales

Les 4 équipes ayant gagné leur ¼ finale joueront en 1^{ère} Division en 2019.

❸ **Phase finale pour les barrages** :
1 foursome et 4 simples consécutifs / match play
Les 4 dernières équipes jouent pour le maintien en élimination directe : **9 v 12 ; 10 v 11**
2^{ème} jour : barrages

Les 2 équipes ayant perdu leur barrage joueront en Promotion en 2020.

III – ENGAGEMENT

- Confirmation de participation et d'inscription des joueuses sur Internet <http://xnet.ffgolf.org> avant le **vendredi 8 mars 2019 à minuit**.
- Les droits d'inscription s'élèvent à **180 € par équipes** et seront **à payer par chèque à la Ligue Nouvelle-Aquitaine**.

IV – PRIX

Souvenirs offerts par la Ligue aux équipes montant en 1^{ère} Division.